



Prévessin-Moëns  
*Cosmopolite, dynamique & verte*

## ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

20 août 2020

**Instant FESTIVAL 2020**

<p><b>Vendredi 21.08</b></p> <p>📍 PARC DU CHÂTEAU</p> <p>🕒 19H30-20H30</p> <p>ARTISTE : MAT GAT</p> <p>GENRE MUSICAL : SOLO GUITARE-CHANT, UN RÉPERTOIRE ÉCLECTIQUE ET ÉTENDU, QUI REPREND LES PLUS GRANDS STANDARDS DE LA POP FRANÇAISE.</p> 	<p><b>Vendredi 28.08</b></p> <p>📍 THÉÂTRE DE VERDURE, MAIRIE</p> <p>🕒 19H30-20H30</p> <p>ARTISTE : PATRICK BAFON</p> <p>GENRE MUSICAL : PIANO-CHANT DANS UN STYLE QUI MÉLE SWING, BLUES &amp; JAZZ.</p> 
---	--

### INSTANT FESTIVAL

**4 dates, 2 lieux et 1 heure de musique live !**

Ne manquez pas le 3ème rendez-vous d'Instant Estival avec **MatGat ce vendredi 21 août à 19h30 au parc du Château**, vers le Chalet du Parc. Avec un répertoire éclectique étendu des années 60 à aujourd'hui, MatGat vous fera (re)découvrir et chanter les plus grands standards de la pop française :

[www.matgat.com/biographie.html](http://www.matgat.com/biographie.html).

*Informations pratiques :*

- Vente de boissons non alcoolisées et de gourmandises salées et sucrées par le Chalet du Parc.
- En raison de la situation sanitaire, les gestes barrières devront être respectés par le public. Nous vous recommandons de PORTER LE MASQUE. Une borne de gel hydro-alcoolique sera à votre disposition.
- Concert gratuit et ASSIS ! N'oubliez pas d'apporter de quoi vous installer confortablement.

**Le 4ème et dernier Instant Estival de cette saison se déroulera le vendredi 28 août, également à 19h30, au théâtre de verdure** situé

derrière la Mairie, avec **Patrick Bafon** au piano qui vous fera swinguer sur des airs de blues & de jazz.

Plus d'infos : [communic@prevessin-moens.fr](mailto:communic@prevessin-moens.fr) / 04 50 40 51 09



## SERVICES DE LA MAIRIE

### C'est la rentrée également en Mairie !

La bibliothèque municipale sera à nouveau ouverte à partir de ce **vendredi 21 août** et la **Maison des Familles** vous accueillera dès le **mardi 1er septembre**. La **permanence du lundi de 18h à 19h** par l'accueil et le service Etat Civil reprendra dès **lundi 24 août**.

Les **permanences du vendredi matin de Madame la Maire** reprendront à partir du **28 août**.

Enfin, veuillez noter qu'il n'y aura pas de permanence assurée pour l'Application du Droit des Sols ce **lundi 24 août**. Nous vous remercions de votre compréhension.

Plus d'infos : [mairie@prevessin-moens.fr](mailto:mairie@prevessin-moens.fr) / 04 50 40 51 09

**BIENVENUE**  
*accueil des nouveaux habitants*  
*samedi 19 septembre, à 11h*

Vous êtes nouveaux à Prévessin-Moëns ?  
Venez rencontrer les membres du Conseil Municipal et connaître votre commune, autour d'un verre de l'amitié à la salle du Parc de l'école Alice \*.

Newcomers of Prévessin-Moëns...  
Come to meet the Council Members and get to know the town !  
You are kindly invited on the 19th of September, at 11 am,  
to the Alice school's Parc room\* .

*réponse souhaitée avant le 14.09*

\*Salle du Parc - école Alice - rue Atlas / PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE  
Mairie de Prévessin-Moëns - Service Culture : 04.50.40.04.14 - [communic@prevessin-moens.fr](mailto:communic@prevessin-moens.fr)

 **Prévessin-Moëns**  
*Communauté, dynamique & verte*

## ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

### **Bienvenue dans notre commune cosmopolite, dynamique et verte**

Vous êtes nouvel arrivant dans la commune ?

Madame la Maire, entourée de ses adjoints et conseillers municipaux, vous donne rendez-vous le **samedi 19 septembre à 11h à la salle du Parc de l'école ALICE** à l'occasion de l'accueil des nouveaux habitants.

Inscrivez-vous afin de recevoir personnellement votre invitation officielle !

Plus d'infos et inscriptions : [communic@prevessin-moens.fr](mailto:communic@prevessin-moens.fr) / 04 50 40 51 09



## **GOÛTER CHAMPÊTRE**

### **Goûter du CCAS pour les aînés**

En raison de la crise sanitaire, le traditionnel séjour des aînés n'a pas eu lieu cette année. Afin de partager tous ensemble un moment, le CCAS propose un **goûter champêtre au parc du château le lundi 21 septembre**. Rendez-vous est pris pour se retrouver dans une ambiance conviviale et festive avec l'artiste JM Sérénade !

#### *Informations pratiques :*

- Goûter réservé aux + de 60 ans.
- Réservation recommandée.
- Mise en place du protocole sanitaire (gel hydro-alcoolique, distanciation physique et port du masque obligatoire).
- En cas de météo défavorable, le goûter sera reporté au jeudi 24 septembre.

Plus d'infos et inscriptions : [social@prevessin-moens.fr](mailto:social@prevessin-moens.fr) / 04 50 40 51 09



## MARCHÉ DE NOËL - APPEL À CANDIDATURES

### 1, 2, 3... candidatez pour le Marché de Noël 2020 !

Le Service Culture recherche des exposants artisans, commerçants ou encore associations pour occuper les chalets et animer le centre-ville durant cette période, soit du **vendredi 27 au dimanche 29 novembre 2020**.

Vous êtes artisan, commerçant ou une association ? Vous souhaitez présenter vos produits, créations et/ou votre animation sur notre marché de Noël ? Alors n'hésitez plus ! Rendez-vous sur notre site internet pour télécharger le dossier de candidature : [www.preveissin-moens.fr/e-demarches](http://www.preveissin-moens.fr/e-demarches)

INFORMATION#COVID19

### Bien porter le masque

X

X

X

X

✓

## MASQUE OBLIGATOIRE

**Masques = Solidarité**

Nous vous rappelons que le port du masque pour toute personne de plus de 11 ans est **obligatoire dans tous les espaces publics clos**, sous peine d'une amende de 135€.

Attention : le masque ne remplace pas les gestes barrières. Il ajoute une barrière physique lorsque vous êtes en contact étroit avec une autre personne. Sauvons des vies, restons prudents !

Plus d'infos sur la situation sanitaire : <https://solidarites-sante.gouv.fr>





## LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

### Allergie au pollen d'ambrosie

Les grains de pollen d'ambrosie sont présents depuis début août. Ce pollen est très allergisant et déclenche rhinites, conjonctivites, trachéites, asthme, eczéma ou autres complications.

**Agir contre l'expansion de l'ambrosie est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous**, c'est pour cela qu'une **plateforme interactive de signalement** a été mise en place en 2014. Tout le monde peut donc participer à la lutte en signalant toute présence d'ambrosie aux autorités locales, par quatre canaux différents, disponibles sur [www.signalement-ambrosie.fr](http://www.signalement-ambrosie.fr) :

- Par mail : [contact@signalement-ambrosie.fr](mailto:contact@signalement-ambrosie.fr) ;
- Par téléphone : 0 972 376 888 ;
- Via le site internet : [www.signalement-ambrosie.fr](http://www.signalement-ambrosie.fr) ;
- Via l'application Smartphone « Signalement-Ambrosie ».

Plus d'infos : [mairie@prevessin-moens.fr](mailto:mairie@prevessin-moens.fr) / 04 50 40 51 09



## ALERTE SÉCHERESSE

Mesures de restriction

Depuis le 4 août, un arrêté préfectoral a placé la zone incluant la commune de Prévessin-Moëns en [alerte sécheresse pour les eaux superficielles](#).

Les [mesures de restriction](#) sont :

- Interdiction d'arroser les pelouses, espaces verts, massifs fleuris et jardins potagers de 9h à 21h ;
- Interdiction de laver les voitures ;
- Interdiction d'arroser les stades, golfs (hors greens et départ de golf) de 9h à 21h ;
- Interdiction de vidanger ou de remplir les piscines de plus de 5 m3 ;
- Interdiction de laver les façades.

Plus d'infos : [www.ain.gouv.fr/secheresse-r1087.html](http://www.ain.gouv.fr/secheresse-r1087.html)

Mairie de Prévessin-Moëns  
27 chemin de l'église  
01280 Prévessin-Moëns



[communic@prevessin-moens.fr](mailto:communic@prevessin-moens.fr)

04 50 40 51 09

Cet e-mail a été envoyé à { { contact.EMAIL } }  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Mairie de Prévessin-Moëns.

[Se désinscrire](#)



© 2020 Mairie de Prévessin-Moëns